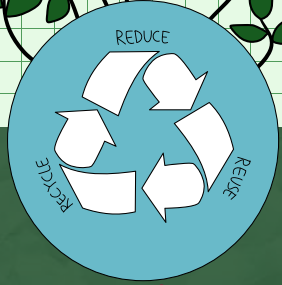
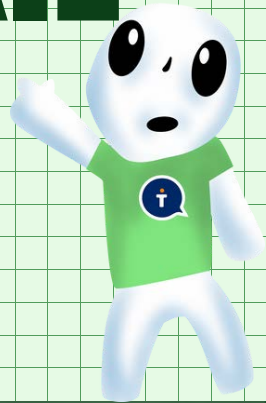


ODD 8 : TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



"Ce huitième objectif reconnaît l'importance d'une croissance économique **soutenue, partagée et durable** afin d'offrir à chacun **un emploi décent et de qualité**. Il vise à **éradiquer** le travail indigne et à assurer une **protection** de tous les travailleurs. Il promeut le développement d'opportunités de **formation** et d'emploi pour les nouvelles générations, accompagnée d'une **montée en compétences** sur les emplois "durables"."

Source : Agenda 2030

DANS LE MONDE, PLUS DE 60 % DE L'ENSEMBLE DES TRAVAILLEURS NE DISPOSENT D'AUCUN CONTRAT DE TRAVAIL.



Le manque continu de possibilités d'emploi décent, l'insuffisance des investissements et la sous-consommation ont conduit à une **érosion du contrat social** de base. Bien que le taux de croissance annuel moyen du **PIB réel augmente** par habitant dans le monde certain pays voient leur **croissance ralentir** (baisse de la productivité et augmentation du taux de chômage).

Pour réaliser **une croissance économique durable**, il faut que les sociétés créent les conditions garantissant aux gens des **emplois de qualité** qui stimulent l'économie sans avoir des **effets nocifs** sur l'environnement. **Des engagements accrus** en faveur du commerce, des infrastructures bancaires et agricoles contribueront également à **accroître la productivité et à réduire les taux de chômage** dans les régions les plus pauvres du monde.

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

